

Passage à loutres : Pont de Kervern à Pluzunet, et ponts du Guer et du Guic à Belle Isle en Terre

Objectif :

Mettre en place des banquettes à loutres sous plusieurs pont routiers afin d'éviter les mortalités des loutres à cause des collisions avec les voitures.

Le choix des sites s'est fait suite au travail du GMB a qui on avait commandé une étude sur les risques de collisions routières sur les axes traversant la vallée du Léguer. Le GMB a précisé la rive pour l'installation des ouvrages.

Description des travaux :

Mise en place de banquettes en béton contre la pile du pont.

Assurer les jonctions avec la berge.

La hauteur d'implantation devra prendre en compte les crues décennales et se situer si possible au dessus des niveaux de celles-ci.

Coûts prévus :

1 / Pont de Kervern : 4120.01 € HT 2 / Pont du Guer : 9046.22 € HT 3 / Pont du Guic : 80664.1 € HT

Maîtres d'ouvrages :

Communauté de communes du Centre Trégor (1)

Communauté de communes du Pays de Belle Isle en Terre (2 et 3)

Réalisation des travaux :

Un marché d'appel d'offre a été lancé. C'est l'entreprise Lachiver de Gurunhuel qui a été retenue pour réaliser les 3 chantiers.

Le conseil Général a été consulté pour valider les propositions techniques d'implantations des banquettes sur les ouvrages leur appartenant.

Vu les délais du marché et la réponse définitive du CG22, les travaux n'ont pas pu se faire en septembre 2008 comme envisagés.

Ils sont reportés à l'étiage 2009 quand les niveaux d'eau le permettront à nouveau (juillet/septembre 2009).



2 exemples d'implantations

CRE Léguer : rapport d'activités 2008 : Mise en place de passages à loutres.